

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : <a href="mailto:sante-gilly@helha.be">sante-gilly@helha.be</a>
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : <a href="mailto:sante-jolimont@helha.be">sante-jolimont@helha.be</a>
<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 112 Sécurité du client et du soignant			
Ancien Code	PAIR1B12	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XABI1120		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><b>HELHa Gilly</b>  <b>Nadia PETIT</b> (<a href="mailto:nadia.petit@helha.be">nadia.petit@helha.be</a>)            Anne-Sophie CLINQUART (<a href="mailto:anne-sophie.clinquart@helha.be">anne-sophie.clinquart@helha.be</a>)            Laurence MUKANKAKA (<a href="mailto:laurence.mukankaka@helha.be">laurence.mukankaka@helha.be</a>)            Annick NEIRINCK (<a href="mailto:annick.neirinck@helha.be">annick.neirinck@helha.be</a>)            Giuseppina BREMBATI (<a href="mailto:giuseppina.brembati@helha.be">giuseppina.brembati@helha.be</a>)            Nadia MOTTURA (<a href="mailto:nadia.mottura@helha.be">nadia.mottura@helha.be</a>)            Arnaud VERROKEN (<a href="mailto:arnaud.verroken@helha.be">arnaud.verroken@helha.be</a>)</p> <p><b>HELHa Jolimont</b>  <b>Noémy GENOT</b> (<a href="mailto:noemy.genot@helha.be">noemy.genot@helha.be</a>)            Maria ZACCARIA (<a href="mailto:maria.zaccaria@helha.be">maria.zaccaria@helha.be</a>)            Carine SILVERT (<a href="mailto:carine.silvert@helha.be">carine.silvert@helha.be</a>)            Céline HARVENGT (<a href="mailto:celine.harvengt@helha.be">celine.harvengt@helha.be</a>)            Angélique LEFEBVRE (<a href="mailto:angelique.lefebvre@helha.be">angelique.lefebvre@helha.be</a>)            Julie SIAKOUDIS (<a href="mailto:julie.siakoudis@helha.be">julie.siakoudis@helha.be</a>)            Geoffrey GEERAERT (<a href="mailto:geoffrey.geeraert@helha.be">geoffrey.geeraert@helha.be</a>)</p> <p><b>HELHa Mouscron</b></p> <p><b>HELHa Tournai - Salines</b>  <b>Emilie VANDENBUSSCHE</b> (<a href="mailto:emilie.vandenbussche@helha.be">emilie.vandenbussche@helha.be</a>)            Ingrid VAN WYNSBERGHE (<a href="mailto:ingrid.van.wynsberghe@helha.be">ingrid.van.wynsberghe@helha.be</a>)            Vincent VERDUYN (<a href="mailto:vincent.verduyn@helha.be">vincent.verduyn@helha.be</a>)            Nadia LANGSBERG (<a href="mailto:nadia.langsberg@helha.be">nadia.langsberg@helha.be</a>)            Marie-Line DERONNE (<a href="mailto:marie-line.deronne@helha.be">marie-line.deronne@helha.be</a>)            Mathilde SAMAILLIE (<a href="mailto:mathilde.samaille@helha.be">mathilde.samaille@helha.be</a>)            Jérôme WAGON (<a href="mailto:jerome.wagon@helha.be">jerome.wagon@helha.be</a>)            Ophélie VERSPEEK (<a href="mailto:ophelie.verspeek@helha.be">ophelie.verspeek@helha.be</a>)            Natacha DEFIVES (<a href="mailto:natacha.defives@helha.be">natacha.defives@helha.be</a>)            Valérie DERAEDT (<a href="mailto:valerie.deraedt@helha.be">valerie.deraedt@helha.be</a>)            Paul-Henri MENET (<a href="mailto:paul-henri.menet@helha.be">paul-henri.menet@helha.be</a>)            Typhaine MAES (<a href="mailto:typhaine.maes@helha.be">typhaine.maes@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Les activités d'apprentissage de cette UE contribuent à ce que l'étudiant du bloc 1 dispose des compétences nécessaires à mettre en oeuvre des interventions qui aident un.e client.e adulte et en situation stable, à prendre en charge les activités de la vie quotidienne ainsi que certains traitements médicaux.

### **Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)**

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

### **Acquis d'apprentissage visés**

- 1.C6.1.1. Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 1
- 1.C6.2.1. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B12A	Hygiène et prophylaxie, hygiène professionnelle	12 h / 1 C
PAIR1B12B	Manutention et ergonomie	18 h / 1 C
PAIR1B12C	Soins de premiers secours	18 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR1B12A	Hygiène et prophylaxie, hygiène professionnelle	10
PAIR1B12B	Manutention et ergonomie	10
PAIR1B12C	Soins de premiers secours	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

## **5. Cohérence pédagogique**

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement de la compétence 6 définie dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques des activités de l'UE sont des ressources permettant de viser la sécurité dans les soins tant pour la personne soignée que pour le soignant.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Jolimont** Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL  
 Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : [sante-jolimont@helha.be](mailto:sante-jolimont@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Hygiène et prophylaxie, Hygiène professionnelle			
Ancien Code	5_PAIR1B12A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI1121		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maria ZACCARIA (maria.zaccaria@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 112 Sécurité du client et du soignant

Le manque de respect de règles d'hygiène élémentaire peut être à l'origine de nombreux problèmes de santé et compromettre ainsi l'efficacité de l'intervention infirmière ainsi que la sécurité du client. Une sensibilisation et une conscientisation des futurs professionnels du secteur de la santé sont donc indispensables.

De nombreux liens existent entre cette activité d'apprentissage et les autres activités d'apprentissage du bloc 1.

Tout particulièrement avec les activités de :

- Biologie, anatomie, physiologie et physiopathologie : la peau et les différentes flores
- Evaluation infirmière et prestations techniques : application des notions vues en hygiène
- Enseignement clinique : application des règles d'hygiène lors des stages.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

#### Compétences de fin de formation

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

#### Acquis d'apprentissage de l'UE 112

1.C6.1. Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 1

1.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin

#### Acquis d'apprentissage de l'activité

Appliquer et argumenter, au regard des recommandations, les principes de base en hygiène professionnelle pour un client et pour soi-même dans un contexte de soins général et en situation habituelle dans les domaines de l'hygiène des personnes, du matériel, de l'environnement et de l'hygiène hôtelière.

- Dans le cadre d'une situation donnée, évaluer et justifier à partir des recommandations belges l'indication à l'hygiène des mains requise ainsi que la méthode et le matériel nécessaires à son application

- Evaluer et justifier l'opportunité du port de gants ainsi que leurs qualités lors de différentes situations de soins
- Dans une situation donnée, identifier les différents déchets de soins, les classer et justifier le choix de l'endroit et du moyen à utiliser pour leur élimination
- Evaluer les conditions requises pour un environnement sain et propice aux soins et le favoriser
- Identifier les moyens pour l'entretien, la désinfection de l'équipement et du matériel de soins selon le niveau de risque encouru
- Choisir les précautions générales à appliquer dans différentes situations
- A partir d'une situation concrète donnée, identifier les problèmes de non-respect des règles de base et proposer des mesures correctrices
- Appliquer correctement les procédures d'hygiène des mains : lavage simple, désinfection par friction, mise en place et retrait des gants non stériles.

### **3. Description des activités d'apprentissage**

#### **Contenu**

##### **INTRODUCTION**

- o Notions générales
- o Hygiène hospitalière : définition, représentation, structure à l'hôpital et en Belgique, le comité d'hygiène hospitalière
- o Infections associées aux soins : définition, fréquence et sites, facteurs de risque, causes, conséquences
- o Transmission de l'infection nosocomiale : chaîne épidémiologique

##### **PREVENTION DES INFECTIONS**

- o Hygiène des personnes
  - Tenue du soignant
  - Hygiène des mains (HM) : flores, concept HM, principes - caractéristiques HM et procédure - mesures préalables - lavage des mains - désinfection hygiénique des mains - le port de gants, l'équipement pour l'HM
- o Hygiène de l'environnement, du matériel et hôtelière
  - Les circuits propres et sales
  - Hygiène des surfaces et de l'équipement
  - Hygiène et traitement du matériel de soins après usage, y compris la stérilisation
  - Hygiène du linge
  - Les déchets hospitaliers
  - Hygiène de l'alimentation

##### **SUPPRESSION DE LA TRANSMISSION DES GERMES**

- o Précautions générales : accidents d'exposition au sang

#### **Démarches d'apprentissage**

Exposés

Illustration par des supports audiovisuels

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Exercices d'application similaires aux questions d'examen (HM- déchets...)

#### **Sources et références**

- Recommandations Conseil Supérieur de la Santé de Belgique
- Site ABIHH
- Revue Noso-info
- SFH2 ...

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et portefeuille de lectures sur la plateforme connectED

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 10 points sur 30 dans la note globale de l'unité.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Jolimont** Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL  
 Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : [sante-jolimont@helha.be](mailto:sante-jolimont@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Manutention et ergonomie			
Ancien Code	5_PAIR1B12B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI1122		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Carine SILVERT</b> ( <a href="mailto:carine.silvert@helha.be">carine.silvert@helha.be</a> ) Noémy GENOT ( <a href="mailto:noemy.genot@helha.be">noemy.genot@helha.be</a> ) Céline HARVENGT ( <a href="mailto:celine.harvengt@helha.be">celine.harvengt@helha.be</a> ) Angélique LEFEBVRE ( <a href="mailto:angelique.lefebvre@helha.be">angelique.lefebvre@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 112 : Sécurité du client et du soignant

Le cours d'ergonomie et manutention vise à assurer sécurité et confort du client et du soignant lors des différentes mobilisations et lors des soins dans le cadre de situations simples et courantes. Il permet de prévenir les maladies professionnelles (troubles musculo-squelettiques en particulier) et les accidents de travail. Il s'agit de prévention primaire

Le cours est basé sur 2 méthodes auxquelles les enseignants ont été formés :

- les principes pour le déplacement sécuritaire des bénéficiaires de l'ASSTSAS ainsi que les formations diverses en Belgique (Ergoteam)
- Méthode de manutention de Paul Dotte

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

#### **Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins**

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

#### **Acquis d'apprentissage de l'UE 112**

1.C.6.1. Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 1

1.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soins

#### **Acquis d'apprentissage l'activité**

*Dans le cadre d'un soin donné*

- analyser les capacités de collaboration sur le plan moteur et intellectuel d'un client
- analyser l'environnement et les ressources disponibles
- choisir la technique appropriée
- adapter l'environnement
- appliquer les principes d'ergonomie lors de la mobilisation d'un client
- utiliser le matériel à disposition
- informer le client et l'aidant de la collaboration attendue
- formuler des directives claires et succinctes en vue d'obtenir la collaboration du client et de l'aidant
- installer correctement le client au lit ou au fauteuil

### **Objectifs**

- Citer les facteurs de risque pour les troubles musculo-squelettiques
- Expliquer et justifier les principes de base d'ergonomie

## **3. Description des activités d'apprentissage**

### **Contenu**

Ergonomie

- Anatomie et physiologie Pathologie
- Biomécanique du corps
- Gestes et postures
- Environnement de travail

Manutention

- Manœuvres au lit
- Manœuvres au fauteuil
- Transferts
- Aide à la marche
- Matériel d'aide (palan, chaise roulante, bâche de transfert, ...)
- Installation dans et hors du lit

### **Démarches d'apprentissage**

- Démonstrations et exercices
- Exercices personnels
- Utilisation de supports vidéo

Des notions sont abordées au Q1 en vue de la préparation des stages.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Une salle de technique est mise à disposition

Correction de la posture de l'étudiant dans le cours.

Conseil des enseignants pour de la bibliographie adaptée.

Exercice préparatoire à l'évaluation pratique.

### **Sources et références**

Voir bibliographie dans le syllabus

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Evaluation critériée en salle technique sur base de situations concrètes: examen oral/mise en oeuvre pratique.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exp	100	Exp	100

Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 10 points sur 30 dans la note globale de l'unité.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).



# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Jolimont** Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL  
Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : [sante-jolimont@helha.be](mailto:sante-jolimont@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Soins de premiers secours			
Ancien Code	5_PAIR1B12C	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI1123		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Julie SIAKOUDIS</b> ( <a href="mailto:julie.siakoudis@helha.be">julie.siakoudis@helha.be</a> ) <b>Geoffrey GEERAERT</b> ( <a href="mailto:geoffrey.geeraert@helha.be">geoffrey.geeraert@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 112: Sécurité du client et du soignant

Les soins de premiers secours sont enseignés et exercés via des mises en situation d'accidents de la vie quotidienne

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

#### **Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins**

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

#### **Acquis d'apprentissage de l'UE 112**

1.C6.1. Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 1

1.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin

#### **Acquis d'apprentissage l'activité**

Dans diverses situations d'urgence de la vie quotidienne,

- se maîtriser et observer
- analyser (réfléchir) la situation
- mettre en sécurité
- prendre contact et mettre en confiance la victime et les témoins
- réaliser le bilan vital et des autres lésions
- réaliser l'appel 112
- poser les gestes de premier secours (pertinents, de façon efficace et sécuritaire)
- réévaluer l'état de la victime en attendant les secours
- vérifier l'efficacité des gestes posés

- collaborer avec les secours lors de leur arrivée

## **Objectifs**

- Donner en sécurité, les premiers soins à une victime présentant une plaie, une brûlure, une hémorragie, un traumatisme de l'appareil locomoteur, un arrêt cardio-respiratoire, un malaise, une intoxication, une perte de connaissance, une obstruction des voies respiratoires, une douleur thoracique, un traumatisme crânien, ...
- Réaliser diverses techniques (une réanimation cardio-pulmonaire avec défibrillation, une désobstruction, une mise en position latérale de sécurité, une stabilisation de la tête,...)

## **3. Description des activités d'apprentissage**

### **Contenu**

- Introduction
- Evacuation d'urgence
- Approche d'une victime inconsciente
- RCP et DEA
- Malaises
- Désobstruction
- Hémorragies et plaies
- Brûlures
- Intoxications
- Boite de secours
- Traumatisme crânien et de l'appareil locomoteur
- ...

### **Démarches d'apprentissage**

- Cours en présentiel
- Mises en situation
- Exercices pratiques
- Exercices de révision
- Exercices en ligne

Incitation/ encouragement des étudiants à :

- Etre présent aux séances de cours
- Écoute attentive lors des séances
- Prise de notes en classe afin d'assimiler la matière
- Participation active aux exercices individuels ou en groupe
- Participation active aux mises en situation
- Etude des notes et réalisation d'exercices

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Exercices et révisions en fin de cours

Synthèse en groupe pour chaque mise en situation

Exercices en ligne

### **Sources et références**

Livret « BEPS » de la Croix Rouge de Belgique

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit : Mises en situation et/ou questions théoriques.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 10 points sur 30 dans la note globale de l'unité.

Obtention du BEPS sous conditions : Ne recevront leur BEPS que les étudiants qui auront été présents et qui auront participé activement à l'ensemble des heures de cours organisées, c'est-à-dire, qui auront assumé plusieurs rôles différents lors des mises en situation.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).